



REPRISE DES ÉLÈVES EN FIN DE JOURNÉE

Chers parents,

Il se peut que ce ne soit pas vous qui veniez rechercher votre enfant à l'école, à la fin de la classe ou durant l'accueil extrascolaire. Nous vous invitons à nous communiquer l'identité des personnes qui sont autorisées à reprendre votre enfant à votre place.

En aucun cas, un enfant ne sera confié à une personne non renseignée. Si pour une raison exceptionnelle, une personne inhabituelle vient rechercher un élève, il faut que l'enseignant et/ou la direction aient été informés par écrit. (journal de classe, farde de communications, email)

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Cordialement,

Pour l'équipe pédagogique,
Sara RHEINHARD,
Directrice,

Je soussigné(e)

Père – mère – tuteur¹ de élève en

autorise les personnes suivantes à reprendre mon enfant à la sortie de la classe ou à l'accueil extrascolaire.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature,

¹ Biffer les mentions inutiles